

Page : 1/7

Date d'impression : 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

· Code du produit: 2772

Numéro d'enregistrement A registration number is not available for this substance as it is a mixture.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Chemical for synthesis Laboratory chemical

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

Tel. (+34) 937 489 400 Fax. (+34) 937 489 401

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès (Barcelona)

e-mail: product.safety@panreac.com

· Service chargé des renseignements: email: product.safety@panreac.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Single telephone number for emergency calls: 112 (EU)

Tel.: (+34) 937 489 499

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: solution aqueuse

· Composants dangereux:

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

0-≤5%

EINECS: 231-765-0

Ox. Liq. 1, H271; Skin Corr. 1A, H314; Acute Tox. 4,

Reg.nr.: 01-2119485845-22-XXXX H302; Acute Tox. 4, H332

(suite page 2)

Date d'impression : 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

(suite de la page 1)

Page : 2/7

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Recourir à un traitement médical.

· Après ingestion:

Rincer la bouche.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non combustible.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Précipiter les vapeurs se dégageant avec l'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter le contact avec la substance.

Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Nettoyer.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

(suite page 3)

Date d'impression : 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

(suite de la page 2)

Page : 3/7

- · Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- · Température de stockage recommandée: Room Temperature
- · Classe de stockage: 12
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

VLEP Valeur à long terme: 1,5 mg/m³, 1 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filter ABEK

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

- Protection des yeux: Lunettes de protection
- · Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

Page: 4/7
Date d'impression: 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

(suite de la page 3)

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Incolore Odeur: Inodore

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 100 °C

· Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:Non déterminé.Supérieure:Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité à 20 °C: ~1 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.
 Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Non déterminé.

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

**Dynamique:**Non déterminé.
Cinématique:
Non déterminé.

· Teneur en solvants:

**Eau:** 95,1 %

Teneur en substances solides: 0.0 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Date d'impression : 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

Page : 5/7

Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

(suite de la page 4)

- · 10.5 Matières incompatibles: Les partenaires réactionnels connus de l'eau.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: En cas de d'incendie: voir paragraphe 5.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

· Composant		Туре	Valeur	Espèce		
7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution						
Oral	LD50	2.000 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	4.060 mg/kg (rat)				
Inhalatoire	LC50/4 h	2.000 mg/l (rat)				

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- En cas d'inhalation Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:
- · Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

#### 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

EC50 35 mg/l (fish)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 6)

Date d'impression : 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

(suite de la page 5)

Page: 6/7

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relative	s au transport			
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant			
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant				
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport				
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant			
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	néant			
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non			
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	r Non applicable.			
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Neg godiachie			
	Non applicable.			
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci dessus.			
· "Règlement type" de l'ONU:	néant			

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Date d'impression: 28.02.2020

Révision: 28.02.2020 Numéro de version 6

Nom du produit: Hydrogen peroxide 3 %

(suite de la page 6)

Page: 7/7

#### · Phrases importantes

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

#### · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

\* Données modifiées par rapport à la version précédente